

**Allocution du Président de l'APF,  
M. Paul E. McIntyre  
Séance solennelle d'ouverture – 9 juillet 2015**

Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Président du Conseil d'Etat ;  
Monsieur le Président du Conseil national ;  
Monsieur le ministre ;  
Monsieur le Président délégué de la Section suisse,  
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,  
Mesdames et messieurs les chefs de délégation,  
Chers collègues parlementaires,  
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,  
Chers membres du Parlement Francophone des jeunes,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis francophones,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole dans le cadre de l'ouverture de cette 41<sup>e</sup> session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Vous me permettrez tout d'abord de remercier la section suisse pour la qualité de son accueil. Je souhaite en particulier exprimer toute ma reconnaissance à son Président délégué, Monsieur Christian Levrat, à tous nos collègues parlementaires suisses ainsi qu'à tous ceux qui se sont mobilisés pour l'organisation de cette assemblée.

Merci pour votre hospitalité !

Depuis près de 50 ans, notre Assemblée est un lieu de débat et d'échanges sur les thèmes chers à la Francophonie : la langue française, la diversité culturelle, le développement, la démocratie ou encore le respect de l'État de droit.

Depuis le Sommet de Hanoi, l'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.

Par ce fait, les parlementaires francophones ont pour mission de porter les intérêts et les aspirations des populations au sein de la Francophonie institutionnelle.

C'est exactement pour cette raison que nos débats sont des plus importants, c'est pour cela que nous nous devons d'aller plus loin, d'aller plus haut.

Je sais qu'à cet effet, nous avons une alliée de choix, une championne inconditionnelle du parlementarisme, je parle bien sûr de l'ancienne gouverneure générale du Canada et nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, son excellence Michaëlle Jean !

Le thème de cette session, « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie », me tient particulièrement à cœur.

En effet, à Dakar, en novembre dernier lors du Sommet, j'ai abordé le thème général de l'éducation comme socle de la paix.

Chers collègues, nous ne trouverons jamais une paix durable en n'étant qu'à la recherche de moyens d'éviter la guerre ou de résoudre les conflits. Car la paix durable, elle se trouve avant tout sur les bancs d'école, dans les collèges, les universités. Le savoir, la culture, les sciences, la littérature, voilà les plus grands apôtres de la paix.

Au sein de l'espace francophone, la majorité de la population est composée de jeunes : il faut y voir un immense défi, mais surtout une très grande chance.

La jeunesse devient pour nous tous, parlementaires, un enjeu stratégique majeur.

Nos débats de cette semaine se doivent de démontrer que la Francophonie est riche de ses diversités. Ils se doivent surtout de démontrer que la Francophonie est toujours vivante, et ce, sur l'ensemble de la planète.

Je terminerai sur les sages et belles paroles d'une illustre Acadienne, Antonine Maillet, que j'adore citer et vous comprendrez pourquoi :

*« La francophonie présente un visage aux multiples facettes,  
qu'elle soit haïtienne, québécoise, africaine, acadienne,  
qui sont les unes, les autres  
toutes aussi essentielles que le sont chacune des notes de musique qui  
composent une symphonie. »*

Très chers amis, il n'en tient maintenant qu'à nous de composer cette symphonie.

Je vous remercie.